

Dédicace de La Sylvanire

Auteur : Urfé, Honoré d' (1567-1625)

[Voir la transcription de cet item](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Mots clés

[lien à un personnage](#), [lien au genre dramatique](#), [rôle de la dédicataire dans la genèse de la pièce](#)

Informations éditoriales

Titre complet de la pièce*La Sylvanire, ou la morte vive, fable bocagère*

Auteur de la pièceUrfé, Honoré d' (1567-1625)

Date1627

Lieu d'éditionParis

ÉditeurRobert Fouet

LangueFrançais

Source[Google Books](#)

Analyse

Type de paratexteDédicace

Genre de la piècePastorale

Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.

Informations sur la notice

Edition numériqueVéronique Lochert (Projet Spectatrix, UHA et IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Contributeurs

- Lochert, Véronique (Responsable du projet)
- Saignol, Côme (Chargé d'édition de corpus numérique)

Mentions légalesFiche : Véronique Lochert (Projet Spectatrix, UHA et IUF) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Citer cette page

Urfé, Honoré d' (1567-1625) Dédicace de *La Sylvanire* 1627.

Véronique Lochert (Projet Spectatrix, UHA et IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 14/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Spectatrix/items/show/1046>

Copier

Notice créée par [Véronique Lochert](#) Notice créée le 15/06/2021 Dernière modification le 03/12/2025



A
LA REYNE.
MERÉ DV ROY,
MARIE DE MEDICIS,
REYNE DE FRANCE
ET DE NAVARRE.



ADAME,

Cette Bergere si differemment vêtue de toutes celles qui se sont encore venues en France, n'eust pas eu la hardiesse de s'y presenter, n'eust été le support qu'elle espere de recevoir de vostre Majesté, aux pieds

à ij



Digitized by Google

EPISTRE.

de laquelle elle se va ietter, afin que
vous ayez agreable que estant ad-
ouïée d'une si grande Reyne , elle
puisse ioüir du priuilege de ceux qui
ont un tiltre si honnorable. Et quoy
que cette hardiesse pourroit estre esti-
mée presomption , si en est-elle en
quelque sorte excusable; puisque ses
habits Italiens ne vous peuvent estre
Estrangers , & que mesme c'est par
vostre commandement qu'elle est
ainsi renestuë , y ayant quelques
années qu'il pleust à vostre Majesté
de me le commander. Que s'il y a
du defaut en son corps , ie m'en re-
mets à ceux qui auront meilleur iu-
gement que moy : mais ie suis tres-
asseuré qu'il n'y en a point en son
habit , puis qu'il est fait sur le patron
de tant de grands personnages , qu'il
est impossible qu'ils y ayent laissé

E P I S T R E.

quelque imperfection. Qu'elle sera glorieuse si vous la daignez regarder, & que chacun la trouuera belle, si l'on scait, MADAME, qu'elle ait receu cet honneur de vous. Je n'ose en supplier vostre Majesté, quoy que ce fust l'une de mes plus grandes ambitions, parce que ie craindrois que cette supplication ne fust estimée une temerité: Et toutesfois, s'il m'est permis de le dire, ie pense qu'en quelque sorte vous y estes obligée, cette Bergere estant originaire de ce pays de Forests, qui en France est particulierement à vostre Majesté. Comme vostre subiette receuez-la doncques, MADAME, & si elle n'a autre merite pour parvenir à un si grand bon heur que celuy du lieu de sa naissance, faites paroistre en sa personne combien la

á iij

EPISTRE.

bonté de vostre Majesté se plaist à gratifier tous ceux qui sont nez ses subiets. Du nombre desquels ma bonne fortune m'ayant fait estre aussi bien qu'elle, ie la vous offre pour témoignage de l'affection & deuotion que i'ay au seruice de vostre Majesté, comme



MADAME,

Tres-humble, tres-fidele & tres-obeyssant subiet & seruiteur,
HONORE' D'VRFE'.